

**La lettre galante et l'esprit géométrique : expression
métaphysique et métaphysique des langues, ou la
philosophie du discours de Fontenelle**

Sophie Audidière

► **To cite this version:**

Sophie Audidière. La lettre galante et l'esprit géométrique : expression métaphysique et métaphysique des langues, ou la philosophie du discours de Fontenelle. Archives de Philosophie, Centre Sèvres, 2015, Écrire la philosophie au XVIIIe siècle, 78, pp.399-416. 10.3917/aphi.783.0399 . halshs-02077790

HAL Id: halshs-02077790

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02077790>

Submitted on 23 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La lettre galante et l'esprit géométrique : expression métaphysique et métaphysique des langues, ou la philosophie du discours de Fontenelle

Il n'est paradoxal qu'en apparence d'affirmer que Fontenelle est un philosophe pour qui la question du style ne se pose pas. Pour le dire simplement, Fontenelle est pour une large part étranger à l'idée que la philosophie puisse constituer un corpus *distinct* d'objets et de thèses à propos duquel se poserait *spécifiquement* la question de son écriture ou de son expression. Fontenelle ne pose pas tant la question de savoir comment il convient d'écrire la philosophie, ni telle philosophie, y compris la sienne propre, qu'il ne défend par sa pratique scripturaire l'idée d'une écriture ou d'une réécriture philosophique de tout ce qui s'écrit : œuvres dramatiques, lettres galantes, romans, opéras, églogues, pamphlets, histoire des sciences, des fables et des oracles, mathématiques, pour ce qui concerne sa production propre, mais aussi droit, théologie, comme le font selon lui d'autres hommes de lettres, savants ou philosophes. Selon une expression qu'on emprunte à la préface des *Éléments de la géométrie de l'infini*, cette écriture philosophique obéit chez Fontenelle à un projet d'« éclaircissement des idées¹ » qui est l'objet de cet article. Car ce projet s'avère, pour ainsi dire, biface : d'un côté, il vise une expression qualifiée de géométrique ou métaphysique, mettant au jour des concepts restés inaperçus, ou éclaircissant des concepts manipulés aveuglément jusque dans nos savoirs les plus sûrs ; d'un autre côté, il produit une métaphysique de l'expression, c'est-à-dire une théorie générale de la production de nos idées et de leur incarnation dans les langues.

Le programme d'une telle écriture philosophique est tiré de la philosophie cartésienne – en tant que corpus doctrinal, cette dernière sera d'ailleurs, comme on sait, la première victime de sa reprise fontenellienne. Fontenelle l'explicite dans *Sur la poésie en général* : « Il n'est pas douteux que la philosophie n'ait acquis aujourd'hui quelques nouveaux degrés de perfection. De là se répand une lumière qui ne se renferme pas dans la région philosophique, mais qui gagne toujours comme de proche en proche, et s'étend enfin sur tout l'empire des Lettres². » Ici « la philosophie » est réduite à un art de raisonner, qui se nomme aussi sous la plume de Fontenelle « métaphysique » ou « esprit géométrique » et qui consiste à écrire ou récrire phi-

¹ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, fac-sim. de la première impression de l'édition de 1727, avec une introduction de Michel Blay et Alain Niderst, Paris, Klincksieck, 1995, p. 55.

² Publié en 1751, dont la rédaction peut dater des années 1710. Sauf exception nous citons les *Œuvres complètes de Monsieur de Fontenelle*, Paris, Brunet, 1758, 10 vol., désormais notées *O*, ici t. VIII, p. 315.

losophiquement, selon « l'ordre, la clarté, la justesse³ », ou, selon l'expression de la *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique*, « l'ordre, la netteté, la précision, l'exactitude⁴ » qui sont ceux de la géométrie, c'est-à-dire, comme nous voudrions le montrer, écrire en saisissant en tout « les principes les plus élevés et les plus généraux ; ce qui est le caractère de la métaphysique⁵ ». Nous commencerons ainsi par préciser en quoi consiste ce programme d'une écriture philosophique, qui n'est pas un programme de traduction ni d'adaptation d'un langage dans un autre, pas plus que d'adaptation ou de réduction du langage naturel à une nouvelle norme expressive et réflexive donnée par une formulation en lignes, figures ou nombres, mais bien un programme philosophique d'« éclaircissement des idées » appuyé sur l'histoire et l'exemple des mathématiques de l'infini.

Cependant dans le même temps, Fontenelle trace le programme d'une recherche qu'il finit par nommer lui-même une « métaphysique » : l'éclaircissement de nos idées actuelles permet de dégager un savoir des lois générales de l'esprit humain, de produire une théorie de la production de nos idées. De même que les langues naturelles ont leur « métaphysique », c'est-à-dire que ne s'y établit que ce qui est « conforme aux idées naturelles de la plus grande partie des esprits⁶ », de même l'esprit a sa propre métaphysique : il ne produit que selon une certaine forme de conformité à lui-même, ce que Fontenelle appelle la « loi de la pensée » dans un fragment du même nom⁷. Nous suivrons la constitution de cette philosophie de Fontenelle, dont l'ambition est de mettre en lumière « notre raison elle-même⁸ ».

Finalement, nous verrons comment l'articulation de l'éclaircissement des idées comme géométrisation de l'expression et comme mise au jour des lois de notre raison elle-même se fait au sein d'une philosophie du discours, au sens où la langue parlée, articulée en propositions, devient chez Fontenelle le milieu ainsi que l'outil de la pensée.

³ *Ibid.*

⁴ La *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique* fut d'abord publiée sous le titre *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique et sur les travaux de l'Académie des sciences*, dans le premier volume de l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* pour l'année 1699, paru en 1702, puis elle fut intégrée sous son titre abrégé, amputée des considérations préliminaires sur la portée du renouvellement académique, dans le volume *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699 et les Éloges historiques de tous les Académiciens morts depuis ce Renouvellement avec un Discours préliminaire sur l'utilité des Mathématiques et de la Physique*, Paris, Vve Boudot, 1708, préface non paginée. Nous citons cette dernière édition qui circula largement.

⁵ *Éloge de M. Leibnitz*, dans *Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1716...*, Paris, Imprimerie Royale, 1718, p. 116.

⁶ *Discours prononcé par Monsieur de Fontenelle, Doyen et Directeur de l'Académie Française, à l'Ouverture de l'Assemblée publique du 25 août 1741*, dans *O*, t. III, p. 382-383.

⁷ *O*, t. IX, p. 290-299. Dans cette édition, ce fragment *Loi de la pensée* est inclus dans un ensemble de fragments qui porte le titre général de *Traité de la raison humaine* (*id.*, p. 273-303).

⁸ *Traité de la raison humaine*, fragments, dans *O*, t. IX, p. 273.

« L'éclaircissement des idées » ou la recherche de l'expression géométrique

Il n'est que trop commun de répéter la formule de Fontenelle dans la *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique*, qui affirme qu'« on ne s'est mis sur les bonnes voies que depuis environ un siècle⁹ », et que Descartes joue un rôle de premier plan dans ce récit des progrès de l'esprit humain, comme l'explicitait la *Digression sur les Anciens et les Modernes* : « ce qu'il y a de principal dans la philosophie, et ce qui de là se répand sur tout, je veux dire la manière de raisonner, s'est extrêmement perfectionné dans ce siècle [...]. C'est lui [M. Descartes], à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle méthode de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même¹⁰ ». Le progrès consisterait donc à adopter non les thèses propres de Descartes, mais à raisonner en adoptant l'esprit cartésien, Fontenelle inventant lui-même la distinction entre « philosophie de Descartes » et « esprit cartésien », pour opposer l'École à l'Académie, au profit de la seconde¹¹. L'esprit cartésien aurait sa source dans la géométrie : « l'ordre, la netteté, la précision, l'exactitude qui règnent dans les bons livres depuis un certain temps, pourraient bien avoir leur première source dans cet esprit géométrique, qui se répand plus que jamais, et qui en quelque façon se communique de proche en proche à ceux mêmes qui ne connaissent pas la géométrie¹² », mais il « n'est pas si attaché à la géométrie, qu'il n'en puisse être tiré, et transporté à d'autres connaissances ». On pourrait donc, et il faudrait donc, écrire « de main de géomètre¹³ ».

Reste à saisir exactement ce que recouvrent ces lieux communs. « Écrire de main de géomètre » consiste pour Fontenelle, comme nous voudrions le montrer brièvement à partir de l'*Éloge de M. Leibnitz*, à saisir les principes les plus généraux des savoirs locaux pris dans leur plus grande diversité, à en réduire le nombre, et à mettre au jour le fait que les principes retenus sont historiquement situés et donc appelés à être éventuellement révisés. Leibniz incarne cette pratique philosophique de l'écriture, comme le montre son éloge académique. Partout dans l'œuvre de Leibniz on rencontre « des vues sublimes et lumineuses, des raisonne-

⁹ Éd. cit., non paginée.

¹⁰ La *Digression* fut publiée d'abord dans le recueil de *Poésies pastorales de M.D.F., avec un Traité sur la Nature de l'Églogue, et une Digression sur les Anciens et les Modernes*, Paris, chez Michel Guerout, 1688. Nous citons cette édition, ici p. 245-246 et 248.

¹¹ D. Ribard, « Philosophie et non-philosophie : Fontenelle et Descartes », *Revue Fontenelle*, 2, 2004, p. 55-68.

¹² *Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique*, éd. cit., non paginée.

¹³ *Ibid.*

ments au fond desquels on sent toujours l'esprit géométrique, un style où la force domine, et où cependant sont admis les agréments d'une imagination heureuse¹⁴ ». Depuis les questions protocolaires concernant les princes allemands jusqu'aux questions théologiques, en passant par les matières du droit, Leibniz « saisissait dans tout les principes les plus élevés et les plus généraux ; ce qui est le caractère de la métaphysique¹⁵ ». Dans le droit, Leibniz produit une « théorie générale de jurisprudence », « fort courte » et « si étendue » qu'elle en vient à toucher et régler la querelle du quiétisme qui sévit en France¹⁶. En physique, il produit une théorie générale du mouvement qu'il offre à l'Académie royale des sciences et qu'il distingue d'une théorie particulière, qu'il offre à la Royal Society. Et jusque dans l'histoire même, empire de l'errance rationnelle si on en croit Descartes qui prétend s'en abstraire, Leibniz trouve des rapports constants entre des entités identiques à elles-mêmes, en un mot : des lois générales. L'esprit géométrique ou métaphysique de Leibniz est donc cette capacité à géométriser les savoirs, voire à constituer certains discours en savoirs par cette géométrisation, à l'exemple de l'histoire ou du droit. L'identification, à un moment donné de leur histoire, des principes les plus généraux des savoirs, sous lesquels on peut ordonner d'autres savoirs, n'implique aucune réduction des objets à des figures ou des grandeurs, ni aucune réforme des procédures locales sur le modèle de l'ordre hypothético-déductif.

Dans les *Éléments de la géométrie de l'infini*, Fontenelle reprend à son compte la démarche là où Leibniz l'a laissée, l'ouvrage intitulé *De la science de l'infini* étant resté inachevé, et forme le projet de géométriser la « géométrie haute », autrement dit de donner les principes sous lesquels on peut ordonner toute la géométrie de l'infini. Cependant pour saisir la démarche, il convient impérativement de lire les *Éléments* avec leur préface, qui contient une « petite histoire de l'infini¹⁷ », elle-même appuyée sur l'histoire de l'invention du calcul différentiel déjà insérée dans l'éloge de Leibniz, en 1717. L'examen historique est en effet indispensable à double titre à la « main » de l'écrivain géomètre.

Il s'agit certes de réunir les matériaux, le savoir acquis et pratiqué « dans les ténèbres », au sein duquel repérer les principes généraux (qu'on développera un peu plus bas), à l'image de Leibniz dans la préface du *Codex juris gentium diplomaticus* ou dans la *Theoria motus abstracti*. Mais dans le cas de l'infini, l'histoire sert également à nous assurer de la réalité de l'objet même de la spéculation. On connaît cette déclaration de Fontenelle, qui l'inscrit dans

¹⁴ *Éloge de M. Leibnitz*, éd. cit. p. 116.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Éloge de M. Leibnitz*, éd. cit. p. 103.

¹⁷ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 45.

la lignée de Bayle et au delà de Montaigne¹⁸ : « je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont, et dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point, et dont nous trouvons la raison ». « Assurons-nous bien du fait, avant que de nous inquiéter de la cause¹⁹ », prévient-il encore à propos de l'histoire des oracles, dans la continuité de La Mothe Le Vayer²⁰. Dans le cas de l'infini, plutôt que croire trop vite, l'esprit au contraire résiste farouchement à ce qu'il ne veut pas croire, en l'occurrence : la réalité de l'infini. L'histoire racontée dans la préface aux *Éléments de la géométrie de l'infini* montre que l'infini, qui était demeuré caché dans les nombres irrationnels antiques, presse de toutes parts depuis les travaux de Cavalieri, suivis par ceux de Descartes, Fermat, Pascal, Barrow, et Mercator. Tous les travaux des mathématiciens « aboutissaient à quelque chose de commun, dont peut-être on ne s'apercevait pas encore ». Ils sont « conduits ou à l'infini, ou sur le bord de l'infini », l'infini « perçait de toutes parts, il poursuivait partout les géomètres, et ne leur laissait pas la liberté d'échapper²¹ » et malgré la résistance de l'esprit humain, malgré la « frayeur que l'infini cause toujours²² », incarnée par Leibniz lui-même qui « a chancelé », « effrayé », au moins en apparence, par « cette infinité d'ordres d'infiniment petits toujours infiniment plus petits les uns que les autres²³ », la réalité de l'infini s'impose : « L'infini a triomphé, et s'est emparé de toutes les hautes spéculations des géomètres. Les infinis ou infiniment petits de tous les ordres sont aujourd'hui également établis ; il n'y a plus deux partis dans l'Académie²⁴ ». La connaissance de l'histoire du calcul et celle de la position historique que nous occupons au sein de cette histoire nous permettent donc de faire un pas de plus que Leibniz lui-même, qui rabat l'infini sur « l'incomparable », lui réserve le statut d'une fiction bien fondée, et se débarrasse de lui comme d'un outil encombrant une fois le résultat obtenu, et de nous en remettre « sans crainte²⁵ » à l'infini en géométrie. Cependant la certitude des

¹⁸ En 1683, Bayle intitulait le § 49 des *Pensées diverses sur la comète* « Combien il est ridicule de chercher les causes de ce qui n'est point » et citait les *Essais* de Montaigne : « Comment est-ce que cela se fait ? - Mais se fait-il ? faudrait-il dire ».

¹⁹ *Histoire des oracles*, dans *O*, t. II, p. 229 et 227.

²⁰ La Mothe Le Vayer, *Du peu de certitude de l'histoire...* Voir Jean Garagnon, Jean, « Fontenelle et La Mothe Le Vayer : une source pour l'*Histoire des oracles* », *French Studies*, Bulletin 78, 2001, p. 6-7.

²¹ Pour toutes ces citations, *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 46

²² *Id.*, p. 49.

²³ *Éloge de M. Leibnitz*, éd. cit. p. 114.

²⁴ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 48.

²⁵ *Éloge de M. Leibnitz*, éd. cit. p. 115. Voir aussi la réponse non datée de Leibniz à la lettre de Fontenelle en date du 9 septembre 1704, *Lettres et opuscules inédits de Leibniz*, édités par Foucher de Careil, Paris, 1854, p. 234, citée par Michel Blay, *Penser avec l'infini. La fécondité d'une notion mathématique et philosophique, de Giordano Bruno aux Lumières*, Paris, Vuibert, ADAPT-SNES, 2010, p. 124.

géomètres n'est pas, loin s'en faut, synonyme de clarté²⁶ : « il est arrivé dans la haute géométrie une chose bizarre ; la certitude a nui à la clarté ». Le moment est donc arrivé d'écrire ou de réécrire géométriquement les mathématiques de l'infini, c'est-à-dire d'éclaircir notre idée de l'infini et de statuer sur sa réalité, à présent que l'histoire nous démontre que, quelle que soit sa nature, cette réalité n'est plus contestable.

Or l'identification des principes généraux devient précisément synonyme de conceptualisation. En effet, Fontenelle met au centre de son système géométrique deux concepts, celui d'infinis indéterminés (\square qui est le résultat de la division de ∞ par un nombre fini quelconque est un infini indéterminé et variable du même ordre que ∞ et tel que \square/\square est un fini) et de finis indéterminables (il y a des termes finis de la suite des nombres naturels A qui élevés au carré deviennent infinis²⁷) et organise ses éléments à partir du deuxième. Il cherche « les principes les plus généraux », ou « premiers », semblables au tronc à partir duquel se déploient tous les rameaux d'un arbre, et le concept d'infini décrit par ces deux principes lui a semblé un tel tronc, à preuve la « régularité » et la « symétrie » avec lesquelles s'ordonne selon lui toute la géométrie de l'infini, permettant un passage aisé d'une démonstration à l'autre, des principes aux conclusions²⁸. Ces deux principes semblent cependant autant de paradoxes insurmontables pour l'esprit humain, et Fontenelle s'objecte à lui-même que l'éclaircissement qu'il se proposait n'a produit que de nouvelles difficultés. Mais il faut aller plus avant et remarquer que ces principes ne sont incompréhensibles que si l'on a une *idée* fautive de l'infini et non si on distingue nettement une idée naturelle de l'infini, qui est fautive (« une grandeur sans bornes en tous sens, qui comprend tout, hors de laquelle il n'y a rien ») et une idée géométrique (« une grandeur plus grande que toute grandeur finie, mais non pas plus grande que toute grandeur²⁹ »). En d'autres termes et pour ce qui nous occupe, le repérage et le choix des principes premiers n'est pas une axiomatisation mais relève bien de l'éclaircissement des principes premiers, pris au sens de *concepts* premiers, ou idées les plus générales : la géométrisation est conceptualisation, l'écriture est *philosophe*.

La justification donnée par Fontenelle au choix d'un principe en apparence paradoxal est d'abord méthodologique : « Ce qu'il y a de bizarre, » écrit Fontenelle à Jean I Bernoulli le 22

²⁶ Voir François Pépin, « Fontenelle, les Lumières et le clair-obscur : quel éclairage pour le progrès de la connaissance ? », *Revue Fontenelle*, 5, 2008, p. 37-56 et « Fontenelle et l'intelligibilité scientifique : des limites de la clarté à l'obscurité naturelle », *Revue Fontenelle*, 8, 2010, p. 11-32.

²⁷ *Éléments de la géométrie de l'infini*, éd. cit., p. 64 et l'introduction de Michel Blay et Alain Niderst, p. 20-23.

²⁸ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit., p. 57-58.

²⁹ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit., p. 52-53.

avril 1725 à propos des finis indéterminables, « c'est qu'autant que ce principe est paradoxe et sauvage, autant il est fécond et général³⁰ ». Il « ne conduit jamais à aucune conclusion fautive³¹ » et « se lie nécessairement aux vérités déjà connues et en produit beaucoup de nouvelles ». C'est dire que si le paradoxe est faux, il doit être « parfaitement équivalent à quelque chose de vrai³² », que si on le refuse alors il faut en toute logique rejeter tous les résultats des géomètres de l'infini. Réciproquement, le « fait supposé » selon lequel « le fini élevé à quelque puissance que ce soit » (...) « demeure toujours dans son ordre³³ » produit des difficultés insurmontables. Fondamentalement donc, la résistance de l'esprit, son appréhension du principe comme un paradoxe insurmontable, provient pour une large part d'une fautive idée de l'infini. Si on abandonne cette idée naturelle pour une autre idée de l'infini, à savoir une idée géométrique de l'infini, le système géométrique de l'infini se soutient non seulement de sa cohérence interne et de sa fécondité démonstrative, mais aussi de sa plus grande justesse philosophique. Il distingue les faits (aussi difficile d'accès soit-il que l'infini) des faits supposés, c'est-à-dire opère un tri entre idées vraies et idées fautes, éclaircit nos idées. La question de la nature ontologique de ce fait ne semble pas résolue chez Fontenelle³⁴ ; au moins peut-on dire que l'infini a toute la réalité des nombres, ni plus ni moins que les autres nombres³⁵. Finalement la géométrie ne fait exception à l'histoire commune des fables, des discours et des savoirs : nous pensons et « philosophons », c'est-à-dire nous construisons des systèmes, *sans savoir ce que nous pensons*. Dans le cas des mathématiques de l'infini, la réussite même a sans doute renforcé la négligence des géomètres à cet égard, et en suivant « le fil du calcul, guide infallible », ils nous ont menés dans des « pays où le jour est extrêmement faible ». Le philosophe intervient alors par une réécriture réflexive de ce qui a été pensé à l'aveuglette, et cette réécriture produit des résultats philosophiques : le véritable concept d'infini géométrique et la distinction d'avec le concept naturel de l'infini. Puis il passe de nouveau le relais aux

³⁰ Fontenelle à Jean I Bernoulli le 22 avril 1725, MS Lla 692 Öffentliche Bibliothek des Universität, Basel, cité par Michel Blay, *Penser avec l'infini*, éd. cit. p. 125.

³¹ *Éléments de la géométrie de l'infini*, éd. cit., p. 130.

³² *Ibid.*

³³ *Id.*, p. 137.

³⁴ Dans tous les cas, c'est une question qui mérite à elle seule une attention détaillée qu'on ne lui accordera pas ici.

³⁵ Les objets mathématiques sont pour Fontenelle des « idées de supposition » (on verra plus bas le sens de cette expression) et l'infini géométrique « n'est point plus que toutes les autres, une idée de supposition, qui ne soit que commode, et qui doit disparaître dès qu'on en a fait usage », *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 50.

géomètres ainsi renforcés : « c'est toujours un degré de lumière, que de voir sûrement à quel principe, fût-il peu connu, tiennent certains effets³⁶ ».

Le cas de l'infini est particulièrement significatif : on voit coexister une idée naturelle qui nous égare et des progrès scientifiques s'arrangeant tant bien que mal de cette idée fautive. On voit également l'esprit, y compris l'esprit des plus grands savants, refuser d'accorder sa croyance à une idée plus juste, faute de la croire possible, avant qu'une nouvelle « méthode de raisonner », appliquée à un moment historique donné, caractérisé par une certaine somme de résultats cumulés, ne permette aux bons esprits géomètres de se ressaisir philosophiquement des idées et des résultats, et de les lier en un « système géométrique ». (Il faut ajouter que pour Fontenelle, les Belles-Lettres philosophiquement réécrites viennent ouvrir la carrière des sciences, en familiarisant le public avec ce qu'il peut penser mais qu'il peine à croire — c'est exemplairement le cas des *Entretiens sur la pluralité des mondes* — voire en offrant à l'esprit « ce qu'il n'a pas encore pensé³⁷ » par le biais en particulier des images métaphysiques dans la poésie.) On retrouvera donc l'infini dans la théorie fontenellienne des idées, de leur production et de leur formulation, dans ce qu'on peut appeler sa métaphysique de l'expression.

La (« subtile ») métaphysique des langues

On trouve sous la plume de Fontenelle un usage péjoratif du terme « métaphysique », qui désigne alors l'« air de pédanterie et de collègue » que prend souvent la science des idées les plus générales. Mais la possibilité et la légitimité d'une telle science ne sont pas remises en question, et on peut même lui ôter cet air scolaire. La science des idées les plus générales devient chez Fontenelle synonyme de connaissance de « notre raison même » : « Toute la nature de l'esprit est de penser, et nous ne considérerons l'esprit humain que selon ses idées », déclare-t-il dans un fragment placé au début du traité inachevé *De la connaissance de l'esprit humain*³⁸. Or puisque Fontenelle assimile la pensée et le langage, comme on va le voir, cette métaphysique ou science des lois de l'esprit est une métaphysique de l'expression et ce, dès

³⁶ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 55.

³⁷ *Sur la poésie en général*, dans *O*, t. VIII, p. 303 et suivantes. Voir Sophie Audidière et Mitia Rioux-Beaulne, « 'Savoir pourquoi'. Métaphysique du jugement et histoire de l'esprit modernes chez Fontenelle », dans *Écrire et penser en Moderne*, dir. C. Poulouin et C. Bahier-Porte, Paris, Champion, à paraître.

³⁸ *De la connaissance de l'esprit humain* réunit sous ce titre plusieurs fragments dans *O*, t. IX, p. 303-324, ici p. 303.

ses débuts dans la littérature galante. Penser, chez Fontenelle, est toujours parler et, réciproquement, les langues que nous parlons décrivent des systèmes intellectuels ou idéologiques dont on peut mettre au jour la logique.

L'expression galante de cette thèse nous est offerte dans le *Mercure Galant*, au cours d'une suite de contributions publiées de janvier à mai 1681, présentées comme un échange épistolaire, et intitulées *Histoire de mon cœur* (janvier), suivie de la *Réponse à l'Histoire du cœur*, intitulée *Histoire de mes conquêtes* (février), et enfin *Pour celle qui a si galamment écrit l'Histoire de ses conquêtes* (avril) puis *Lettre intitulée Réponse pour la spirituelle inconnue qui s'intéresse si obligeamment dans mes aventures* (mai). La narratrice de l'*Histoire de mes conquêtes* raconte comment elle reçut « une éducation très capable de [lui] étouffer l'esprit³⁹ », et comment celui-ci lui vint malgré tout. Elle rencontra un cavalier qui avait de l'esprit et qui, raconte la narratrice, « parlait une langue que je n'avais jamais ouï parler, et que j'entendais pourtant. Cela répondait à une certaine idée confuse que j'avais dans la tête⁴⁰. » Pour lui plaire, elle désire entrer dans cet échange verbal maîtrisé par celui qui finira par l'aimer : « je faisais des efforts pour pousser mes pensées hors de ma tête, mais j'avais beau faire, je demeurais toujours riche de mille jolies choses que je n'avais point dites⁴¹. » Vient enfin le moment où elle y parvient, ce qui va lui ouvrir les voies du succès amoureux, mondain et intellectuel : « Enfin je commençais à parler⁴² ». On reconnaît bien sûr une veine traditionnelle dans laquelle La Fontaine en particulier s'était illustré, en 1671 avec le conte *Les Oies de Frère Philippe*, et en 1674 avec son pendant féminin, *Comment l'esprit vient aux filles*, qui donne une description leste du jeu qui fait « venir l'esprit et la raison⁴³ ».

Mais Fontenelle ne s'arrête pas là. Tout d'abord, il suggère que la jeune femme comprend obscurément ce qui lui est dit avant de maîtriser les jeux du langage, car à l'ordre du langage correspond un certain ordre de la pensée. Il avance ensuite que sa prise de parole correspond à son entrée dans le monde de l'esprit, qu'en d'autres termes, penser c'est parler, et parler véritablement, « pousser [l]es pensées hors de [l]a tête ». La continuité ici est complète avec les développements théoriques du manuscrit fragmentaire connu sous le titre *Traité de la raison humaine*, dans lequel on lit : « 1°. En méditant, nous parlons dans notre esprit. 2°. Quelque

³⁹ *Mercure galant, Dédié à Monseigneur le Dauphin*, Paris, chez G. De Luyne, C. Blageart, et T. Girard, février 1681, p 187.

⁴⁰ *Id.*, p. 197.

⁴¹ *Id.*, p. 199.

⁴² *Id.*, p. 200.

⁴³ *Les Oies de Frère Philippe*, dans *Contes et nouvelles en vers, troisième partie*, et *Comment l'esprit vient aux filles*, dans *Nouveaux contes*, dans La Fontaine, *Œuvres complètes*, I, éd. J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, p. 701-705 et 811-814.

spirituellement qu'on médite, chacun médite en sa langue. 3°. Les raisonnements formés par diverses nations sur les mêmes choses, sont les mêmes, parce que, quoiqu'ils aient été formés sur les idées des mots qui étaient différentes, ces différentes idées étaient substituées pour les idées des choses qui étaient les mêmes⁴⁴ ». Il n'y a donc véritablement pas de pensée qui ne soit exprimée, et ne le soit dans une langue particulière. La possibilité que nous avons de nous comprendre les uns les autres, au delà soit de la diversité des langues naturelles, soit de la maîtrise plus ou moins cultivée ou réfléchie qu'on a de sa propre langue, est fondée en dernière analyse sur le fait que les différents types d'idées⁴⁵ ont une origine sensible, donc sur le monde matériel, et non sur quelque sorte d'idées naturelles, ou innées, ou universelles.

Fontenelle explicite le 25 août 1741, devant l'Académie française, l'idée réciproque selon laquelle les langues pensent, au sens où il n'y a pas, malgré les apparences, d'arbitraire dans la formation des langues, mais qu'elles sont structurées comme l'est la pensée. La mission régulatrice de l'Académie française, peut-on dire, n'est qu'une continuation méthodique et explicite, ou réflexive, de l'institution naturelle des langues. Fontenelle circonscrit ainsi le travail des assemblées académiques dans la continuité de la vie naturelle des langues, et réciproquement, inscrit le processus rationnel de délibération au cœur de la vie naturelle de l'esprit :

« L'établissement des Langues n'a pas été fait par des raisonnements et des discussions académiques, mais par l'assemblage bizarre en apparence d'une infinité de hasards compliqués ; et cependant il y règne au fond une espèce de Métaphysique fort subtile qui a tout conduit : non que les hommes grossiers qui la suivaient, se proposassent de la suivre, elle leur était parfaitement inconnue ; mais rien ne s'établissait généralement, rien n'était constamment adopté, que ce qui se trouvait conforme aux idées naturelles de la plus grande partie des Esprits ; et c'était là l'équivalent de nos Assemblées et de nos Délibérations⁴⁶. »

À chaque langue correspond ainsi une constellation intellectuelle d'idées communes à un peuple, à un moment donné. Le travail de définition des termes revêt donc une signification

⁴⁴ *Traité de la raison humaine*, fragments, éd. cit., p. 281-282.

⁴⁵ On revient plus bas sur la théorie fontenellienne des idées.

⁴⁶ *Discours prononcé...* devant l'Académie française le 25 août 1741, dans *O*, t. III, p. 382-383.

systemique : il décrit ce qu'aujourd'hui nous appellerions une culture⁴⁷, et c'est probablement le sens que Fontenelle donnait à son propre travail de lexicographe dans le *Dictionnaire des arts et des sciences*, dont la réécriture par ses soins, à partir de la version livrée par Thomas Corneille en 1694, lui prit de longues années et ne fut publiée qu'en 1732⁴⁸.

De même, le travail du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences doit être compris, pour partie au moins, dans la droite ligne de celui mené à l'Académie française : les discours scientifiques les plus abstrus suivent en réalité une métaphysique cachée, au sens où ils sont informés par une forme de nécessité interne que quelqu'un qui serait aguerrri dans « l'art de la parole⁴⁹ », l'art consistant à repérer la métaphysique des langues, pourrait expliciter. En d'autres termes, c'est à un membre de l'Académie française (ce qu'est Fontenelle depuis 1691) qu'il revient de devenir secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (ce qu'il devient officiellement en 1699), si la tâche de ce dernier consiste en cette explicitation de la métaphysique des discours scientifiques. « L'esprit d'ordre, de clarté, de précision⁵⁰ » du métaphysicien de la langue est « la clef des plus hautes Sciences », qui permettra que « ce savoir que les Maîtres ne communiquaient pas réellement dans leurs Ouvrages, mais qu'ils montraient seulement de loin, placé sur les hauteurs presque inaccessibles, » puisse « descendre jusqu'à un certain point, et se laisser amener à la portée d'un plus grand nombre⁵¹ ».

Les langues et les discours décrivent donc des systèmes idéologiques (des ensembles structurés par des règles) qui ne sont pas arbitraires mais dont on peut, en dernière analyse, rendre compte, en décrivant le mouvement par lequel ils se constituent. Ce mouvement n'est rien d'autre que le mouvement de la pensée elle-même, ou celui de l'esprit humain puisque, comme nous le relevions plus haut, « toute la nature de l'esprit humain est de penser ». La « loi de la pensée » que Fontenelle pense avoir identifiée est une « loi de créance », et non une contrainte que l'esprit se maîtrisant s'imposerait à lui-même : « [Par loi de la pensée, j'entends] le mouvement volontaire de l'esprit, par lequel il juge une chose vraie, sans savoir

⁴⁷ Pour l'inscription de cette consistance d'un concept moderne de culture sous les auspices d'une théorie de l'imagination qui en permet la cohérence, voir Mitia Rioux-Beaulne, « Théorie de l'imagination en France à l'aube des Lumières : Malebranche et Fontenelle », *Revue de Métaphysique et de morale*, 2009/4, 64, p. 589-510.

⁴⁸ *Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française* [Th. Corneille], nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M****, de l'Académie royale des sciences... [Fontenelle], Paris, J. B. Coignard père, 1732.

⁴⁹ *Discours prononcé...* devant l'Académie française le 25 août 1741, dans *O*, t. III, p. 382.

⁵⁰ *Id.*, p. 383.

⁵¹ *Ibid.*

pourquoi il la juge vraie⁵² ». En d'autres termes encore, la volonté de croire et l'acte de juger sont un seul et même acte de l'esprit, l'acte même de la pensée, et non un mode de la pensée. L'esprit se trouve ainsi contraint d'une part par sa nature propre, en ce qu'il accepte ou refuse les idées selon le degré d'analogie qu'elles entretiennent avec les idées qu'il accepte ou refuse déjà, et d'autre part par les circonstances dans lesquelles il se trouve, en ce qu'il adopte, et parfois à tort, les idées dont il n'a pas encore de raison de douter. Cette contrainte le pousse généralement vers le vrai et explique ses égarements. Nous croyons nécessairement ce que nous pensons tant que nous n'avons pas de raison de ne pas le croire. C'est ainsi que l'on peut dire que la théorie de l'idée est enchâssée dans une anthropologie de la croyance⁵³ ou, pour ce qui nous occupe ici, que la logique de nos discours relève de l'anthropologie des croyances, cette dernière étant comprise comme une idéologie au sens plein du terme : nous avons vu ici comment les composés culturels de nos discours, ou croyances, sont comptables d'une théorie des idées, mais ils sont aussi comptables d'une analyse politique, comme Jean Dagen l'a montré⁵⁴.

Renoncer aux images: une philosophie du discours

Pour achever notre démonstration, il faut ici livrer brièvement quelques éléments de la théorie fontenellienne des idées⁵⁵, qui feront apercevoir que cette dernière est avant tout une description de la vie de l'esprit : l'idée est l'acte de la pensée, elle n'est pas « une chose muette et inanimée, comme une peinture » (pour reprendre l'expression de Spinoza, avec qui la proximité est ici très forte⁵⁶), elle parle, et elle parle même telle ou telle langue donnée. La philosophie, qui consiste en un examen des rapports entre les idées de mots, se voit accorder un champ d'action intra-langagier : en un mot, toute la philosophie est ressaisissement des discours, et la philosophie de Fontenelle est une philosophie du discours, placée sous le signe de l'infini.

⁵² Fragment intitulé *Analogie de la matière et de l'esprit*, dans *De la connaissance de l'esprit humain*, éd. cit. p. 312.

⁵³ Voir Sophie Audidière et Mitia Rioux-Beaulne, art. cit.

⁵⁴ Jean Dagen, « Fontenelle et l'invention du politique », *Littératures classiques*, 55, 2005, p. 131-143.

⁵⁵ Telle qu'elle est caractérisée dans l'ensemble constitué des divers fragments regroupés sous le titre *Fragments d'un Traité de la raison humaine* et de ceux regroupés sous le titre *De la connaissance de l'esprit humain*, dans *O*, IX, p. 273-302 et 303-324. On en trouvera une édition critique dans *Fontenelle, Digression sur les Anciens et les Modernes et autres textes philosophiques*, sous la dir. de S. Audidière, Paris, Garnier Classiques, à paraître / 2014, pages.

⁵⁶ *Éthique*, II, Proposition XLIII. Voir Jean Dagen, « Fontenelle et Spinoza », dans *Fontenelle, Actes du colloque tenu à Rouen du 6 au 10 octobre 1987*, dir. A. Niderst, Paris, PUF, 1989, p. 379-395.

Fontenelle distingue les idées qui assurent des idées qui représentent. « Quand je vois un animal se mouvoir de soi-même », écrit-il, « j'ai une idée qui me le représente se mouvant de soi-même⁵⁷ ». Les idées qui représentent sont toujours des idées particulières. On les appelle aussi « idées d'imagination⁵⁸ ». Par différence, « tout animal se meut de soi-même » est une idée qui assure sans représenter, que Fontenelle nomme une idée universelle. C'est un « extrait » ou une « voie abrégée de l'esprit⁵⁹ » pour désigner d'un seul acte, en une seule idée, plusieurs « particuliers » que l'esprit ne peut ni « voir » ni « embrasser ensemble » (en l'occurrence, différents animaux se mouvant). On les appelle également « idées de pur entendement⁶⁰ », ce qui ne doit pas faire perdre de vue qu'elles ont toujours, pour Fontenelle, été précédées d'idées qui représentent et sur lesquelles elles sont fondées. Fontenelle utilise indistinctement les termes « idée » et « proposition » pour désigner l'« idée universelle » ou la « proposition universelle », de même pour l'« idée particulière » ou la « proposition singulière », ce qui peut donner lieu à cette déclaration étonnante : toute proposition universelle est une « idée confuse⁶¹ ». L'évocation d'une idée est encore, sous sa plume, toujours l'objet d'une périphrase : « tout animal est automate » est une idée. Les idées ne sont donc pas des peintures, ou des images, elles ne représentent pas en ce sens. Elles représentent plutôt au sens théâtral du terme : une idée représente d'une façon narrative, comme le fait la scène d'une œuvre dramatique.

Plus avant, les idées qui représentent, dit Fontenelle, sont soit « idées de mots », soit « idée de choses » et ceci, par elle-mêmes⁶² : je peux avoir une idée particulière d'une maison qui soit l'idée de la chose et je peux aussi avoir une idée formée à partir du son *maison* qui « ne me représente rien de réel, que le son, le mot » *maison*. *Parler* une langue consiste précisément à prendre dans le même temps l'idée de chose et l'idée de mot, voire à « m'arrêter à l'idée du mot, sans passer jusqu'à celle de la chose ». *Apprendre* une langue, soit une langue étrangère soit sa propre langue maternelle, consiste à laisser son esprit « courir » de l'idée de mot qu'on me donne en me parlant (par exemple, en me parlant hébreu on me donne l'idée du mot *beth*) à l'idée de la chose (dans l'exemple de Fontenelle, mon esprit court à l'idée d'une maison, puisqu'au cours de mon apprentissage j'ai lu ou on m'a dit que *beth* signifie *maison*), à « con-

⁵⁷ *Traité de la raison humaine*, éd. cit., p. 274.

⁵⁸ *Id.*, p. 277.

⁵⁹ *Id.*, p. 275.

⁶⁰ *Id.*, p.277.

⁶¹ *Id.*, p. 275-276.

⁶² *Autre fragment*, dans *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 282.

fronter ces deux idées, et voir si celle de la chose répond toujours à celle du mot ; si ce qu'on m'assure être vrai de l'idée du mot *beth*, est vrai de l'idée d'une maison⁶³ ». Par ailleurs, les idées universelles ne sont par elles-mêmes idées « ni de mot ni de chose », dénuées qu'elles sont de toute dimension représentative réelle, aussi bien de la chose que du son. Les idées universelles par conséquent sont confuses et lassent l'esprit⁶⁴, qui ne voit rien distinctement, ce qui a pour effet que lorsque nous pensons, nous prenons une idée qui représente un mot en lieu et place de cette idée universelle qui ne représente rien de distinct, « ainsi nous mettons l'idée du mot Dieu en la place de cette idée qui assure l'Être infini⁶⁵ ». En règle générale même, non seulement l'esprit préfère prendre les idées de mots que les idées universelles, mais il est plus facile de prendre les idées de mots que les idées de choses même dans le cas des idées particulières. En effet, prendre les idées de mot ne consiste qu'à « prononcer intérieurement », tandis que prendre les idées de choses exige « un certain travail d'esprit ». C'est dire que la parole (le « prononcé ») n'est pas un travail pour l'esprit, mais sa nature même. Nous nous contentons de l'idée de mot dans le cours ordinaire de la pensée, qui devient ainsi, par définition même, le cours ordinaire de la parole ou du discours. Penser est parler. C'est pourquoi Fontenelle peut écrire que « 1°. En méditant, nous parlons dans notre esprit. 2°. Quelque spirituellement qu'on médite, chacun médite en sa langue⁶⁶. »

Au point où nous en sommes, il faut remarquer que ceci ne vaut que « pour nous qui parlons⁶⁷ » : les sourds n'ont de Dieu par exemple ni idée de chose (puisque c'est une idée universelle, une idée qui assure l'Être infini sans rien représenter) ni idée de mot (puisque'ils n'ont pas accès à la réalité sonore du mot). Les aveugles n'ont pas d'idée universelle de couleur, ou plus précisément ils ne peuvent formuler la proposition, c'est-à-dire l'idée suivante : « il peut y avoir une infinité d'autres couleurs [que les quatre ou cinq que j'ai vues] que je ne me représenterai pas⁶⁸. » Mais pour nous qui parlons, la vie de l'esprit, la pensée donc, est une parole, et qui plus est une parole dans une langue particulière, une activité essentiellement intra-langagière : quand « je sens que *je dis bien intérieurement dans mon esprit en français* 'tout animal est automate' ; et je sais qu'il y a un sens à cela, et je vois ce sens⁶⁹ », on peut dire indifféremment que je parle ou que je pense. Je n'ai alors plus besoin de soutenir mon

⁶³ Pour toutes ces citations, voir les développements du *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 279-281.

⁶⁴ *Id.*, p. 277.

⁶⁵ *Autre fragment*, dans *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 283.

⁶⁶ *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 281.

⁶⁷ *Autre fragment*, dans *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 283.

⁶⁸ *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 278.

⁶⁹ *Autre fragment*, dans *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 284. C'est moi qui souligne.

idée universelle par les idées particulières qui l'ont précédée : je me meus exclusivement dans le langage. Je peux certes « ôter à cette idée l'expression française qu'elle a dans mon prit⁷⁰ » en retournant à des idées particulières de choses (par exemple, d'animaux automates), ce qui revient à pratiquer la pensée des sourds. La pensée des sourds et des muets est, pour ainsi dire, de l'ordre de la peinture, qui opère sur les idées des choses. Elle est plus vive, « parce qu'ils n'ont point d'idées des mots qui, en épargnant de la peine à l'esprit, rendent aussi son action plus lente et plus froide, que s'il opérait sur les idées des choses mêmes⁷¹. » Mais quand l'esprit philosophe, c'est-à-dire lorsqu'il compare des idées et presque principalement des idées de mots, il renonce aux images, ce qui rend son action « plus lente et plus froide » mais aussi plus juste et plus fine⁷². On comprend mieux dès lors que les images purement philosophiques que Fontenelle appelle de ses vœux dans *Sur la poésie en général* ne doivent être rien d'autre que des figures du discours, et non des représentations allégoriques. « Les figures bien maniées peuvent aller loin⁷³ », écrit-il, et l'exemple donné d'une image poétique « intellectuelle » ou « métaphysique » du vide est presque un jeu de mot : « Dans ce qui s'offre à ma vue / J'imagine l'étendue, / Et ne vois que l'étendu⁷⁴ ».

Analysant le projet d'écriture philosophique de Fontenelle, il m'a semblé qu'il articulait l'idée philosophique d'une expression géométrique d'une part à une métaphysique des langues elle-même appuyée sur une mise au jour des lois de la pensée d'autre part, ce qui permet de caractériser la philosophie de Fontenelle comme une philosophie du discours. Pour conclure, je voudrais montrer comment l'infini vient littéralement dynamiter cet ensemble, faisant de lui le tout premier élément, pour ainsi dire inchoatif, d'une projection de l'esprit et de la matière vers l'infini.

D'une part, le projet d'une écriture géométrique de la géométrie haute elle-même, et *in fine* de toutes les mathématiques, conduit Fontenelle à mettre l'infini au cœur de toutes les mathématiques. Il en résulte un éclaircissement du concept d'infini distinguant l'infini métaphysique de l'infini géométrique (« une grandeur plus grande que toute grandeur finie, mais non pas

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Traité de la raison humaine*, éd. cit. p. 282.

⁷² *Ibid.* En 1687, Fontenelle ajoute un sixième soir aux *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1685), qu'il clôt par cette comparaison qui va dans le même sens : « les vrais philosophes sont comme les éléphants, qui en marchant ne posent jamais le second pied à terre, que le premier n'y soit bien affermi. »

⁷³ *Sur la poésie en général*, éd. cit. p. 308.

⁷⁴ *Id.* p. 309.

plus grande que toute grandeur »). La théorie fontenellienne de l'idée, et en particulier le fragment *Analogie de la matière et de l'esprit*, nous donne un élément gnoséologique pour comprendre la formation de cette idée géométrique de l'infini. Comme tous les objets mathématiques, elle est ce que Fontenelle nomme une « idée de supposition » : « je suppose une chose sans bornes, sans savoir si elle est possible ou non, et sans la concevoir en aucune manière⁷⁵ ». Fontenelle attribue à l'infini (au moins) toute la réalité des nombres : il « est ce Z que je ne puis jamais voir en lui-même, que je ne connais que par supposition, dont je ne connais que les propriétés qui sont enfermées dans cette supposition, ou qui en naissent nécessairement, et qu'enfin je suppose sans être assuré s'il est possible ou non⁷⁶ ». Les propriétés que je démontre naissent de cette supposition. On comprend alors l'ambition de clarté que Fontenelle entretient à l'égard de la géométrie en général et qu'il exprime dans la préface aux *Éléments de la géométrie de l'infini* : « il n'y a dans la géométrie, pour ainsi dire, que ce que nous y avons mis, ce ne sont que les idées les plus claires que l'esprit humain puisse former sur la grandeur comparées ensemble, et combinées d'une infinité de façons différentes⁷⁷ ». Notre défaut, celui que Fontenelle pense avoir expliqué par la théorie de la production historique de nos idées, et dont il pense pouvoir corriger l'effet par son concept d'infini (l'idée de supposition que je peux former de l'infini), consiste à apercevoir les choses par le commencement et à imaginer qu'en repoussant les bornes par la pensée (ce qu'il faudrait pouvoir faire par les « deux bouts » comme l'écrit Fontenelle⁷⁸), on parvient à l'infini. C'est à cause de ce défaut qu'on ne connaissait pas l'infini géométriquement, ni même le fini, comme il l'explique dans les *Éléments* : « ce qui nous jette dans l'erreur sur la comparaison du Fini et de l'Infini à cet égard [les finis indéterminables], c'est que nous ne connaissons le Fini qu'à l'origine de son ordre, nous n'opérons sur lui qu'en le prenant à sa naissance, et au contraire l'Infini à l'origine de son ordre nous est absolument inconnu, et le peu de connaissance que nous en avons roule sur un Infini plein, pour ainsi dire et qui a franchi un passage immense pour être devenu ce qu'il est⁷⁹. » Grâce à l'infini « plein », nous savons au moins que nous ne possédons pas l'ordre de l'infini, tandis que nous croyons à tort posséder l'ordre du fini. La

⁷⁵ *Analogie de la matière et de l'esprit*, « Autre fragment », dans *De la connaissance de l'esprit humain*, éd. cit. p. 321. Fontenelle développe ici la différence entre idée expresse, reçue par les sens, et idée de supposition, résultat de l'action de l'esprit sur les premières. Dans l'optique de notre conclusion, il n'est pas nécessaire de s'attarder sur cette différence, mais elle est de première importance.

⁷⁶ *Id.*, p. 323.

⁷⁷ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 59.

⁷⁸ *Analogie de la matière et de l'esprit*, « Autre fragment », dans *De la connaissance de l'esprit humain*, éd. cit. p. 323.

⁷⁹ *Éléments de la géométrie de l'infini*, éd. cit. p. 137.

révolution que propose Fontenelle consiste à prendre les choses à partir de l'infini, y compris celles que nous pensons finies, à considérer ce que nous prenons pour du fini comme de simples commencements de suites infinies qui nous échappent, qu'il s'agisse de nombres, d'idées, ou de la matière elle-même. Fontenelle rapporte que Huygens, dans le *Cosmotheoros*, « soupçonnait que tout notre calcul ne roulait que sur les petits commencements des suites des nombres⁸⁰ ». Il semble que pour Fontenelle, cet ordre réellement infini, l'infini « plein, pour ainsi dire », et non l'extension imaginaire du fini, est logé au cœur du fini : comme celle des nombres, la suite de nos idées et donc celle de nos discours est infinie. Les idées se développent, écrit Fontenelle dans un ultime fragment, « et les développer, c'est raisonner » ; « je ne vous apprend jamais rien, mais je vous fais voir jusqu'où va ce que vous saviez. La conséquence était dans les principes ; vous ne l'aperceviez pas ; et cette conséquence-là va devenir principe à l'égard d'une autre conséquence. C'est ainsi que cela se développe toujours. *L'esprit a sa divisibilité à l'infini, comme la matière*⁸¹ ». C'est bien sûr plus une hypothèse qu'une affirmation, les modalités d'existence de ces infinis restant chez Fontenelle largement problématiques ; mais cette hypothèse de projection de l'infini dans l'ordre de l'esprit et dans celui de la matière produit l'effet vertigineux d'infiniter, pour ainsi dire, la parole humaine.

Sophie Audidière

Université de Bourgogne

⁸⁰ *Éléments de la géométrie de l'infini*, Préface, éd. cit. p. 57.

⁸¹ *Rêveries diverses*, fragment (qui contient ce « Chapitre I. Du raisonnement »), *O*, t. IX, 300-301. C'est moi qui souligne.